

Lettre hebdomadaire d'information de l'Autorité

A la Une



Edito

. Vous avez dit convergence ?



Nouvelles des télécoms

. Retour sur le colloque de l'ARCEP du 9 octobre
. Quel tarif pour l'accès aux réseaux FttH hors des zones très denses ?



Collectivités territoriales

. Retour sur la dernière réunion du groupe d'échanges entre l'ARCEP, les collectivités territoriales et les opérateurs (GRACO technique)
. L'ARCEP rencontre les élus d'Aquitaine impliqués dans le numérique



France

. République numérique : le Premier ministre lance une vaste concertation
. La rentrée des équipementiers sous le signe de l'innovation



Affaires européennes et internationales

. L'ARCEP échange avec une délégation vietnamienne



Ecosystème numérique

. e-santé : l'Isère, territoire de soins numériques



Interview vidéo

. " Coup d'œil dans le rétroviseur du marché des télécoms "
Interview de la journaliste Solveig Godeluck



Ils ont dit

. Axelle Lemaire, secrétaire d'Etat chargée du numérique



Le chiffre de la semaine

. 7

EDITO

Vous avez dit convergence ?

Hier, jeudi 9 octobre, s'est tenu le colloque international annuel de l'ARCEP, qui avait pour thème cette année la grande convergence des réseaux de communications électroniques. Il a rassemblé environ 300 personnes. Ce colloque a été l'occasion de préciser le concept de convergence, avec ses différentes facettes. La convergence s'opère en effet dans un espace à trois dimensions : les réseaux, les terminaux et les usages. La Commission européenne la définissait en 1997 comme la capacité de tous les réseaux et plateformes à transporter tous les services et contenus. L'idée directrice était celle de la déspecialisation des réseaux.



Axelle Lemaire, dans son introduction du colloque, a parlé des « usines du numérique », notamment les cœurs de réseaux et les infrastructures sous-jacentes déployées autour de la norme IP. Elles assurent une première convergence, celle des services fixes et mobiles. Celle-ci facilite le développement rapide du très haut débit et de l'inclusion numérique des territoires et des citoyens. Cette révolution réalisée par les opérateurs et les équipementiers est largement invisible. Les terminaux (téléviseurs, ordinateurs, téléphones, tablettes, phablettes, sans oublier les box), quant à eux, se sont déspecialisés, comme cela a été souligné par plusieurs intervenants. Ils sont devenus de véritables « hubs », donnant accès à tous les types de réseaux, fixes ou mobiles, que cela soit en situation de mobilité ou en position fixe, et à tous les usages.

Or ces usages sont innombrables : réseaux sociaux, télémédecine, télé-éducation, M2M, commerce en ligne, services aux entreprises, gaming, medias audiovisuels, etc. Ils sont accessibles sur tous les réseaux. L'exemple des medias audiovisuels est éclairant : le visionnage des programmes de télévision sur les réseaux fixes, à haut et demain à très haut débit, dépasse aujourd'hui la diffusion via le traditionnel réseau TNT. De même, le câble s'est déspecialisé en cours des années 2000.

Tous ces contenus étant désormais transportés sur l'ensemble des réseaux et le trafic global de data sur internet augmentant de 20% par an, et de 80% pour le seul internet mobile, il convient de s'assurer que ne soient pas discriminés ou priorités certains contenus, et, à tout le moins, de s'assurer qu'ils bénéficient de conditions équitables d'accès et d'acheminement. En tout état de cause, le principe de neutralité du net s'applique strictement au service général d'accès à internet, l'internet « best effort », qui a été la pierre angulaire de l'extraordinaire potentiel d'innovation des acteurs de services et de contenus.

C'est dans ce contexte que doivent être analysés les liens entre les services de medias audiovisuels et le numérique, et entre leur régulation respective. Une meilleure articulation est naturellement souhaitable, comme le rappelait déjà l'ARCEP dans ses « réflexions sur l'évolution, à l'ère d'internet, de la régulation de l'audiovisuel et des communications électroniques et sur ses conséquences », remis au premier ministre en octobre 2012.

Mais attention à ne pas faire d'erreur d'analyse ou de perspective : si le futur des medias audiovisuels est incontestablement numérique, le futur du numérique concerne toutes les activités humaines et pas seulement, bien sûr, les medias audiovisuels.

Jean-Ludovic Silicani
Président de l'ARCEP

Le collège de l'ARCEP se réunit tous les mardis et tous les jeudis.

■ **A venir**

2 décembre

. Réunion plénière du GRACO (Groupe d'échanges entre l'ARCEP, les collectivités territoriales et les opérateurs).

29 octobre

. Pierre-Jean Benghozi, membre du collège, recevra Lijuan Zhang, vice-directrice générale du ministère chinois de l'industrie et de la technologie informatique.

23 octobre

. Jacques Stern, Daniel-Georges Courtois, Philippe Distler et Pierre-Jean Benghozi, membres du collège, recevront le professeur David Clark du MIT.

■ **Dans le rétroviseur**

9 octobre

. Colloque international annuel de l'ARCEP sur le thème : Vers la "grande convergence" des réseaux de communications électroniques ? - [Voir la VoD](#)

8 octobre

. Réunion technique du GRACO (Groupe d'échanges entre l'ARCEP, les collectivités territoriales et les opérateurs).

6 octobre

. Jean-Ludovic Silicani, président de l'ARCEP, a reçu Benoît Thieulin et Jean-Baptiste Soufron, respectivement président et secrétaire général du Conseil national du numérique (CNNum), pour aborder les principales questions mises en concertation le 4 octobre par le Premier ministre Manuel Valls et concernant le numérique.

. Pierre-Jean Benghozi et Philippe Distler recevront une délégation vietnamienne présidée par Nguyen Van Hieu, vice-ministre du plan et des investissements.

2 octobre

. Françoise Benhamou, membre du collège, a participé au séminaire économique du Conseil supérieur de l'audiovisuel lors de la table ronde intitulée " *Les enjeux économiques actuels et futurs de l'audiovisuel* "

DU CÔTÉ DE LA RÉGULATION



NOUVELLES DES TÉLÉCOMS

Retour sur le colloque annuel 2014 de l'ARCEP

Jeudi 9 octobre, l'ARCEP a organisé son colloque international annuel sur le thème " Vers " la grande convergence " des réseaux de communications électroniques ? ". Rassemblant entreprises, universitaires et pouvoirs publics pour échanger sur ce sujet, l'événement a attiré environ 300 personnes.



Axelle Lemaire, secrétaire d'Etat en charge du numérique, a salué le travail de l'ARCEP et de son président, Jean-Ludovic Silicani, dont le mandat s'achèvera début janvier.

En introduction du colloque, Axelle Lemaire, secrétaire d'Etat chargée du numérique auprès du ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique, a notamment appelé à une " république numérique ", caractérisée à la fois par des investissements importants afin d'offrir à tous un internet performant et par un cadre garantissant l'ouverture et la neutralité des réseaux, mais aussi la loyauté des acteurs de l'internet.

Puis, Jean-Ludovic Silicani a présenté plus spécifiquement le thème de la grande convergence des réseaux : tous les réseaux de communications électroniques fixes ou mobiles convergent et ne sont plus spécialisés. Ainsi, tous les contenus sont acheminés par tous les réseaux. La convergence des réseaux se combine avec celles des terminaux. Enfin, les opérateurs sont aujourd'hui tous convergents en France, c'est-à-dire à la fois fixe et mobile. Le président de l'ARCEP a mis en exergue les multiples facettes de cette convergence, que les trois tables rondes ont ensuite explorées tour à tour.



Françoise Benhamou, Pierre-Jean Benghozi et Philippe Distler, membres du collège, ont tour à tour introduit les sujets des tables rondes.

Les évolutions technologiques à l'origine et issues de la convergence des réseaux ont été traitées au cours de la première table ronde. Leur effet sur les besoins et les usages ont été abordés au cours de la deuxième table ronde. Enfin leur influence sur les modèles économiques des acteurs et sur les modalités de la régulation a fait l'objet de la troisième table ronde.

Les échanges ont été riches, portant à la fois sur un panorama de l'existant et une réflexion prospective, tant sur les aspects technologiques que sur les enjeux de concurrence et de partage de la valeur, le point de vue adopté étant tour à tour celui des entreprises, des utilisateurs et des acteurs publics, en France, en Europe ou dans le monde.



L'édition 2014 du Colloque de l'ARCEP sur le thème "convergence des réseaux" a remporté un franc succès, autant sur place que sur les réseaux sociaux.

La VOD du colloque ▶

La page dédiée ▶

Le colloque au fil des tweets

#colloqueARCEP 

Allocution d'Axelle Lemaire

@aColombani / la #France n'est pas une #startup Nation, elle doit être une république #numérique

@FFTelecoms / @axellelemaire le gouvernement s'engage à installer la stabilité pour permettre le maintien des investissements des opérateurs.

@JFrHernandez / Axelle Lemaire "la semaine prochaine, remise d'un rapport parlementaire sur la modernisation du service universel des télécoms"

@contexte_num / @axellelemaire "Je travaillerai à la modernisation et l'intégration de nos régulations, en lien avec @fleurpellerin "

@contexte_num / @axellelemaire "La question est le mode de régulation, plus que les modifications institutionnelles"

@oliviatabou / @axellelemaire réclame un assouplissement des règles de concurrence de l'Union européenne dans le numérique pour favoriser l'innovation

@lisonjull / @axellelemaire Fréquences 700MHz: elles seront attribuées avant fin 2015. (...) Notre pays doit sortir de sa zone de confort.

@axellelemaire / Je souhaite que la désignation du prochain président de l'Arcep soit le fruit d'un processus public & transparent

@ElsaBembaron / @axellelemaire rêve à une "République numérique", pas à un rouleau compresseur libéral où la loi est celle du plus fort.

Introduction de Jean-Ludovic Silicani

@contexte_num / JL. Silicani "Les 4 opérateurs télécoms français vont être à la fois fixe et mobile"

@alberor / "Nous nous dirigeons vers des réseaux essentiellement fixes avec des usages essentiellement mobiles." JL. Silicani

@contexte_num / JL. Silicani "Si l'avenir de l'audiovisuel est numérique, celui du numérique ne se résume pas à l'audiovisuel"

@ElsaBembaron / JL. Silicani : "si vos enfants sont bons en maths, faites leur faire des télécoms, plutôt que des montages financiers qui créent des crises

@alberor / #Netneut : "Il ne faut ni en ignorer, ni en exagérer la portée" JL. Silicani

Table ronde 1 : Quelles évolutions technologiques dans un univers convergent ?

@alberor / "Foissonnement technologique = allié potentiel exceptionnel pour régulateur dans politique de concurrence" Yves Gassot (Idate)

@TrendsParis / #colloquearcep est désormais une tendance dans #Paris trendsmap.com/fr/paris

@alberor / "A côté de la régulation éco qu'on connaît bien, il y aura dimension régulation technique" Joëlle Toledano (Supelec, ex-ARCEP)

@JFrHernandez / Joëlle Toledano : la radio cognitive peut modifier régulation du spectre, tant économiquement, que techniquement (interférences)

@thibaultdegardl / @sigfox 2 innovations à venir sur "les objets connectés sans batterie et URL uniques pour les faire exister sur le net"

Table ronde 2 : L'impact des évolutions technologiques sur les usages et les besoins

@nyobeart / 20 go pour 20C encore faut-il de la qualité. UFC que choisir. #quietstce @freemobile

@JFrHernandez / "Oui la régulation a fait baisser les prix, Oui elle a favorisé l'innovation. Je peux le dire aujourd'hui" O.Sichel ex-pdt Wanadoo

@Gnppn / Didier Casas insiste sur "prix versus qualité de service", en félicitant l'Arcep pour ses "initiatives" (sur Free)

@Boris_1899 / Les associations de consommateurs se cassent un peu les dents sur le bon format d'études pour comparer la qualité de service

@JFrHernandez / Penser la convergence, c'est sortir du champ éclairé par la régulation Olivier Sichel au #colloqueARCEP

@S_LeGoff / JL. Silicani revient sur la définition de la net neutralité. Pour lui, c'est d'abord un "best effort" de qualité suffisante

@gg_fr / Ne parlez pas trop de #LiFi, le gvt va vouloir vendre aux opérateurs les licences du spectre visible :o) @CiscoFrance

Table ronde 3 : Quelles conséquences sur les modèles économiques et la régulation ?

@alberor / "On va à travers la convergence vers une adoption plus rapide du très haut débit." Pierre Louette

@mlb9146 / "Sur le mobile, on en est à la préhistoire en matière de régulation" Maxime Lombardini ILIAD/Free

@alberor / "On souffre dans les pays dans lesquels la convergence fixe-mobile n'a longtemps pas été une réalité" Pierre Louette (Orange)

@CSSPPCE / Pierre Louette, Orange : "La tendance lourde est à la convergence fixe-mobile sans couture"

@Gnppn / "Est-ce que l'avenir des opérateurs, même si ce n'est pas très noble, n'est pas de capter une partie de la valeur des

OTT ?"

@gg_fr 2 / L'ARCEP redéfinit l'OTT : Over The Tax au #colloqueARCEP dont le thème est La Grande Convergence ... Fiscale également

@Gnppn / Les opérateurs semblent toujours oublier que les abonnés les paient.

@Boris_1899 / Débat neutralité évacué par Marby ce ne doit pas être une loi technique, mais rester à l'état de principe, la liberté d'accès

@alborr / "Il faut distinguer services managés et best-effort sur l'internet classique (gestion de trafic) #netneut" A. Whelan (CommEu)

@CSSPPCE / @c_erhel_deputee regrette le manque d'anticipation de la France et de l'Europe pour l'arrivée de #Netflix. Ne pas subir !

@Boris_1899 / Donc selon Louette si on régule mieux le marché des télécoms, des OTT européens se développeront. Je doute.

@ElsaBembaron / Pierre Louette @orange "pour @free aux Etats-Unis se sera le succès ou le goudron et les plumes, souvent pour les européens"

@S_LeGoff / JL. Silicani "depuis 2011, nous n'avons jamais été saisis d'une demande de règlement de différend entre FAI et OTT"

G. Pépin ?@Gnppn / JL. Silicani qui attaque @LouettePierre sur sa défense de la #netneut. Grand, grand moment. <3

Une semaine médiatique pour l'ARCEP

Cette semaine, à l'occasion de la tenue, le 9 octobre, du colloque international de l'ARCEP sur la convergence des réseaux, les quotidiens nationaux ont fait la part belle à la régulation du secteur des télécommunications. Le 9 octobre, La Tribune publiait une longue interview du président de l'Autorité, Jean-Ludovic Silicani : " Nos opérateurs sont mieux armés face à la concurrence ". Le Figaro consacrait également deux articles au marché des télécoms : " pour le régulateur, les télécoms vont rebondir ". Le même jour, le président de l'Autorité était également l'invité du Grand Journal, présenté par Hedwige Chevillon, sur BFM Business. Différences de régulation entre l'ARCEP et le CSA, vente de la bande 700 MHz, marché des télécoms et emploi, convergence des réseaux, des terminaux et des usages : Jean-Ludovic Silicani a fait œuvre de pédagogie en répondant à toutes les questions d'actualité de la journaliste.



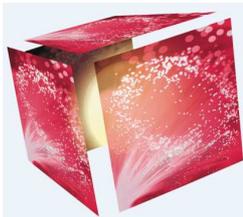
Ces interventions médiatiques ont permis à Jean-Ludovic Silicani de faire le point sur l'actualité du secteur, d'aborder le thème de la " grande convergence des réseaux ", mais aussi de revenir sur l'intégration éventuelle de la régulation des télécoms et de l'audiovisuel en France. " Aujourd'hui les finalités et les modalités de la réglementation des télécoms et de celle de l'audiovisuel sont très différentes : dans les télécoms, elles sont technico-économiques et principalement pro-concurrentielles ; dans l'audiovisuel, ses finalités sont essentiellement culturelles et sociétales ", a-t-il notamment expliqué.

L'interview vidéo ▶

Quel tarif pour l'accès aux réseaux FttH hors des zones très denses ?

L'ARCEP a publié, le 7 octobre, les réponses à la consultation publique qu'elle a menée du 16 mai au 11 juillet 2014 sur un modèle générique de tarification de l'accès aux réseaux en fibre optique jusqu'à l'abonné en dehors des zones très denses. Ce modèle doit accroître la visibilité des acteurs et favoriser la cohérence des tarifs en traduisant " l'objectif de péréquation et de solidarité territoriales " qui a présidé à la construction du plan France très haut débit.

Seize contributions ont été reçues - six de la part d'opérateurs et huit de la part de collectivités et d'associations de collectivités. L'Autorité constate que la majorité des acteurs approuve les principes généraux de modélisation proposés tout en formulant des réserves sur certaines modalités de mise en œuvre.



L'ARCEP va poursuivre ses travaux en concertation avec l'ensemble des acteurs, notamment afin d'envisager l'élargissement du périmètre fonctionnel du modèle tarifaire et de prendre en compte les segments situés en amont du point de mutualisation et en aval du point de branchement optique. Ces travaux permettront également d'affiner la mise en œuvre des principes de tarification proposés pour le segment situé entre le point de mutualisation et le point de branchement optique. Les résultats de ces travaux donneront lieu à la mise en consultation de nouveaux documents avant la fin 2014 et, le cas échéant, à la publication de modélisations complémentaires.

Ce cycle de travail sur la tarification s'inscrit dans l'ensemble des travaux menés actuellement par l'ARCEP pour encourager l'industrialisation des déploiements et de la commercialisation du très haut débit fixe.

Le communiqué ▶

Marché entreprise : rationaliser les produits de gros

Le 30 septembre, l'ARCEP a adopté une nouvelle décision d'analyse des marchés de la téléphonie fixe (accès et départ d'appel), applicable pour une durée de trois ans.

Cette décision prolonge notamment l'obligation imposée à Orange de fournir, à des tarifs reflétant les coûts, une offre de vente en gros de l'accès au service téléphonique (VGAST), considérée comme l'offre de gros principalement téléphonique la plus complète et la plus pérenne pour répondre aux besoins d'un certain nombre de clients non résidentiels. S'agissant de la prestation, en forte décroissance, de sélection du transporteur sèche (vendue hors- VGAST et dont les modalités incluent tout ou partie des communications sortantes), l'Autorité introduit, à compter du 1er janvier 2017, un allègement des obligations tarifaires imposées à Orange.



L'Autorité entend ainsi encourager les opérateurs à fournir des offres unifiées, regroupant l'accès et les communications, qui leur permettraient de développer une relation commerciale exclusive avec le client final.

Par ailleurs, la décision prend également acte de la disparition de l'offre d'interconnexion forfaitaire pour l'accès à l'internet bas débit (IFI), qui n'est plus utilisée depuis 2012, et exclut le départ d'appel à destination de numéros spéciaux (DA SVA) du marché pertinent du départ d'appel, le renvoyant ainsi au seul cadre symétrique prévu par la décision n° 2007-0213.

Le communiqué ▶

Les prochains " cahiers de l'ARCEP " seront bientôt publiés



" Technologies : impacts économiques, sociétaux et de régulation " : tel sera le thème du prochain " cahiers de l'ARCEP ".

A travers l'analyse de différents opérateurs, équipementiers et experts, dont Jacques Cremer, chercheur à l'institut d'économie industrielle de Toulouse (IDEI), Pascal Lamy, ancien directeur de l'Organisation mondiale du commerce et président du groupe de travail à la Commission européenne sur l'utilisation de la bande 700 MHz ou encore Bernard Stiegler,



philosophe, ce numéro étudiera les mutations technologiques et leur impact sur l'économie, la régulation mais aussi l'humain.

[Le sommaire des cahiers](#)



COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

L'ARCEP rencontre les élus d'Aquitaine

Benoît Loutrel, directeur général de l'ARCEP et plusieurs collaborateurs se sont rendus le 1er octobre à Périgueux, en Dordogne, pour rencontrer des représentants des cinq départements aquitains et de la région. Cette rencontre a été l'occasion d'échanges nourris avec les élus et les services TIC des collectivités sur de nombreux sujets touchant à la régulation des marchés de communications électroniques. Les principales collectivités d'Aquitaine ont opté pour une démarche mutualisée au niveau régional de leurs futurs réseaux à très haut débit. " Une fusée à deux étages " selon Nathalie Manet-Carbonnière, conseillère régionale chargée des TIC : la construction des réseaux sera en effet prise en charge par les syndicats mixtes départementaux et l'exploitation et la commercialisation des plaques FttH par une société publique locale (SPL), qui réunira les cinq départements et la région.



Les préoccupations des élus aquitains portent également sur la couverture des zones blanches du haut débit. Le département de la Dordogne propose d'y remédier en subventionnant une partie de l'équipement satellitaire. " Une solution qui marche bien puisque plusieurs centaines de foyers en ont déjà bénéficié ", confirme Jacques Auzou, vice-président du conseil général de Dordogne. Benoît Loutrel a souligné la pertinence du projet aquitain en ce qu'il associe plusieurs territoires afin d'atteindre la taille critique nécessaire au déploiement du très haut débit. Enfin, sur les questions relatives à la couverture et à la qualité des services mobiles, il a assuré aux participants que l'ARCEP travaillait actuellement à améliorer l'information fournie par les opérateurs aux collectivités territoriales et aux utilisateurs.

Le lendemain, les équipes de l'ARCEP et les responsables TIC des collectivités se sont réunis au siège de la région, à Bordeaux, pour poursuivre, au niveau technique, les discussions engagées la veille.

Retour sur le dernier GRACO technique de l'année

La réunion s'est déroulée le 8 octobre à Paris. La matinée, réservée aux collectivités territoriales, a permis à l'ARCEP de faire un tour d'horizon de l'actualité des marchés fixes et mobiles. Les services de l'ARCEP ont ensuite présenté un premier bilan de la montée en débit sur cuivre : 310 sites PRM (point de raccordement mutualisé) sont en service au troisième trimestre 2014, et 990 sont en cours de production. Un an après son autorisation, le VDSL 2 représente 7% des abonnements très haut débit.



L'ARCEP a présenté les perspectives attendues pour cette technologie. Puis l'Autorité a fait un point sur les schémas directeurs territoriaux d'aménagement du territoire (SDTAN) : avec 83 SDTAN achevés représentant 90% des départements, il est désormais possible de dégager les grandes tendances d'aménagement numérique envisagées par les collectivités. Le FttH est ainsi la technologie aujourd'hui privilégiée par ces dernières et 80% des départements envisagent des opérations de montée en débit. Cette présentation fera l'objet d'une synthèse publiée lors du GRACO plénier du 2 décembre prochain. Enfin, la mise en œuvre des récentes analyses de marché sur les services de capacité a été précisée.



La matinée s'est achevée avec un exposé sur l'évolution des offres d'accès aux réseaux de collecte existants : acteur sur le marché de la fibre optique déployée en parallèle des réseaux électriques, Arteria a présenté ses offres ; Orange a précisé le périmètre de son offre de collecte LFO modifiée à la suite des analyses de marché de l'ARCEP et a présenté sa nouvelle offre commerciale, permettant la collecte de tous les types de flux (notamment issus des réseaux mobiles).

Après le point régulier sur l'avancement de l'expérimentation " Palaiseau 100% fibre " d'Orange, la table-ronde de l'après-midi était consacrée à la question du très haut débit pour les entreprises. En effet, face à l'enjeu économique que représente l'implantation des entreprises sur leur territoire pour les collectivités, diverses questions se posent comme l'impact de l'accélération du déploiement de la boucle locale optique mutualisée (BLOM) sur les entreprises (qui recourent aujourd'hui systématiquement à la boucle

locale optique dédiée - BLOD). Les projets d'adaptation de la BLOM aux besoins des professionnels et les attentes des entreprises de toutes tailles en termes d'évolution des offres et des tarifs, ont aussi été évoqués.

L'ACTUALITÉ DU SECTEUR



EN FRANCE

République numérique : le Premier ministre lance une vaste concertation

Le Premier ministre, Manuel Valls, a lancé, le 4 octobre, au Conseil national du numérique (CNNum), la concertation sur le numérique annoncée quelques semaines plus tôt par Axelle Lemaire, secrétaire d'Etat chargée du numérique.

Dans une démarche de démocratie contributive, citoyens, associations et acteurs de la sphère économique, sont appelés à débattre et faire émerger idées, diagnostics, initiatives innovantes, pour construire "une vision partagée de la République numérique". Cette démarche viendra nourrir le projet de loi numérique qui sera déposé par le Gouvernement début 2015. "N'hésitez pas à bousculer le Gouvernement, soyez même plus que du poil à gratter, pour aller plus vite et mieux ensemble", a lancé le Premier ministre aux participants.



Concrètement, le débat est organisé autour de quatre thèmes explorés sous la forme de consultations à partir d'une plateforme contributive et de réunions sur l'ensemble du territoire. A l'issue de chaque consultation, une synthèse des débats sera produite, puis le CNNum présentera des recommandations sous la forme d'un avis public, début 2015. Le tout de manière transparente. Deux premières consultations ont été lancées : l'une consacrée à l'économie ("croissance, innovation, disruption"), l'autre traitant de la confiance et de la "loyauté" dans l'environnement numérique.

[La vidéo du discours du Premier ministre](#)

[Contribuez !](#)

La rentrée des équipementiers sous le signe de l'innovation

L'innovation était au cœur de plusieurs événements organisés en septembre par les principaux équipementiers de l'écosystème numérique français.

Le 30 septembre, Michel Combes, PDG d'Alcatel Lucent, a inauguré la " Cité de l'innovation " sur son site historique de Villarceaux (Essonne), en présence de la secrétaire d'Etat chargée du numérique, Axelle Lemaire, de ses partenaires industriels (JC Decaux, Accenture) et d'opérateurs télécoms. Créé il y a cinquante ans, le site vient de faire peau neuve pour regrouper l'ensemble des activités opérationnelles de la région parisienne, accueillant désormais 5 000 personnes. Avec ce nouvel espace, Alcatel-Lucent veut "reprenre l'initiative" en valorisant les dernières innovations des Bell Labs sur les small cells, le cloud et le très haut débit mobile.

Le 18 septembre, à l'occasion d'un " Ericsson Day " sur l'innovation au service de la transformation numérique, Franck Bouétard, PDG d'Ericsson France, est revenu sur la stratégie de l'équipementier suédois en mettant la virtualisation, l'internet des objets (dont le M2M), le cloud, la mobilité et le haut débit, au cœur de sa transformation. Après avoir longtemps concentré ses activités sur la fourniture de matériels de réseau radio et fixe, le fournisseur s'est diversifié dans les services et logiciels.

Le chinois Huawei n'est pas en reste. Deux semaines après l'inauguration d'un centre de R&D à Sophia-Antipolis, Ren Zhengfei, le président fondateur de l'équipementier, a été reçu, le 29 septembre, par le Premier ministre, pour lui présenter son dernier plan d'investissement en France qui se chiffre à environ 1,5 milliard d'euros sur trois ans, essentiellement ciblé sur son activité de smartphones. Huawei, qui collabore déjà avec des grands groupes français tels que STMicro, a annoncé sa volonté d'accroître son nombre de fournisseurs européens et, surtout, de coopérer davantage avec les PME et les start-up françaises.

La transformation numérique : une chance pour toutes les entreprises

Le numérique replace les entreprises dans une logique de croissance : les entreprises françaises les plus matures sur le plan numérique ont en effet une croissance six fois plus forte que les moins avancées. En accélérant leur transformation numérique, elles auraient même la capacité de doubler leur taux de croissance !

Pourtant, les entreprises françaises sont plutôt attentistes puisque seulement 57% d'entre elles font du numérique un axe stratégique à moyen terme et que 36% ont formalisé une stratégie adaptée. L'étude réalisée par le cabinet Roland Berger en collaboration avec le pôle de compétitivité Cap Digital auprès de 505 entreprises de plus de 50 salariés de la mi-mai à la mi-juillet dernier, intitulée " Du rattrapage à la transformation : l'aventure numérique, une chance pour la France ", met en évidence l'impact positif de la transformation numérique sur la croissance des entreprises, mais aussi sur le bien-être des salariés. Ceux qui travaillent dans les entreprises les plus numérisées expriment un niveau de satisfaction 50 % plus élevé que les salariés des entreprises les moins avancées. Autre paradoxe français, les entreprises sont en retard sur les usages des consommateurs : alors que près de six français sur dix ont acheté en ligne en 2013, seule une entreprise française sur dix a vendu en ligne. Face à l'absence d'offres, le consommateur français se tourne déjà bien plus que ses homologues britanniques et allemands, pour l'achat en ligne, vers des acteurs étrangers. Pour endiguer ce retard hexagonal, l'étude élabore six pistes permettant d'accélérer la transformation numérique des entreprises, parmi lesquelles la formation, le partage des bonnes pratiques ou bien encore le développement des liens entreprises /start-ups.



[En savoir plus](#)



UTILISATEURS

Tout savoir sur la couverture mobile des opérateurs



Que signifie " être couvert " par un opérateur mobile ? Comment savoir si son domicile est couvert ? Quel rôle joue l'Autorité en la matière ?

Autant de questions auxquelles l'ARCEP répond sur son site dédié aux consommateurs.

[Le site consommateurs de l'ARCEP](#)



AFFAIRES EUROPÉENNES ET INTERNATIONALES

L'ARCEP échange avec une délégation vietnamienne

Le 6 octobre, Philippe Distler et Pierre-Jean Benghozi, membres du collège, ont reçu une délégation conduite par Nguyen Van Hieu, vice-ministre vietnamien du plan et des investissements.

Les échanges ont porté sur l'évolution du secteur de l'industrie, des services et des réseaux de communications électroniques ainsi que sur la régulation dans une économie régionale ouverte. Le vice-ministre s'est particulièrement intéressé à l'environnement juridique de la régulation en France, ainsi qu'à l'organisation et au fonctionnement de l'ARCEP. L'Autorité a aussi été interrogée sur les principes et pratiques de régulation permettant de favoriser un marché pérenne et de développer l'innovation sans nuire à l'intérêt général.



Zoom sur le marché canadien



Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) vient de publier son rapport annuel 2014.

L'occasion de zoomer sur les principaux chiffres clés du marché.

Avec une population de 35,16 millions d'habitants, le Canada compte 28 millions d'abonnés mobiles. Plus de 62 % de la population possède un smartphone et 39 % des Canadiens utilisent les tablettes en 2013. Le pourcentage d'abonnés à internet atteint 80 %. En matière tarifaire, le forfait mensuel pour un service haut débit de 5 Mbit/s varie de 25 à 49 dollars canadiens (1\$ canadien = 0,71 €) en milieu urbain, contre 32 à 55 dollars en milieu rural. Le nombre de foyers canadiens disposant d'une ligne fixe résidentielle continue de baisser, passant de 12 millions en 2012 à 11,2 millions en 2013, soit une baisse de 6%. Enfin, les revenus des opérateurs sont de 44,8 milliards de dollars (+2% sur un an).

[Le rapport](#)

[Les chiffres clés du secteur en France](#)

ET AUSSI ...



e-santé : l'Isère, territoire de soins numériques

L'appel à projet national "Territoire de soins numérique", a distingué l'agence régionale de santé (ARS) Rhône-Alpes pour le développement de son projet " Pascaline " - Parcours de Santé Coordonné et Accès à l'innovation Numérique - projet retenu par le Premier ministre, le 16 septembre, dans le cadre de cet appel à projet qui vise à favoriser l'émergence de territoires pilotes en matière d'usages numériques, pour améliorer le système de soins.

Le projet de l'ARS Rhône-Alpes repose sur de nombreux points forts, tels que " Autonom@dom ", un bouquet de services innovants qui fournit aux personnes souffrant de dépendance ou de maladie chronique des services de téléassistance et de prévention (informations et conseils 24/24h, détecteur de chute, tablette facilitant les liens à la fois entre professionnels et usagers ...) ; ou encore " Via Trajectoire ", logiciel qui oriente les patients hospitalisés vers des soins de suite et de réadaptation jusqu'à leur retour à domicile. Doté d'un budget de 16,5 millions d'euros, le projet sera déployé sur un territoire de 235 000 habitants, de l'Est de Lyon à la ville de Bourgoin-Jallieu, entre 2014 et 2017.

Au total, l'appel à projet " Territoires de soins numériques " consacrera 80 millions d'euros au financement de cinq projets d'amélioration du système de soins par l'innovation numérique.



[En savoir plus](#)



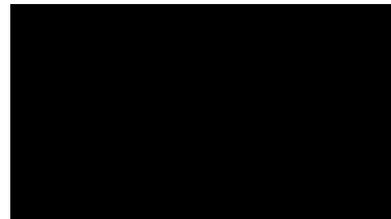
L'INTERVIEW

Coup d'œil dans le rétroviseur du marché des télécoms

Interview de Solveig Godeluck, journaliste aux Echos, le 26 septembre 2014

Elle est unanimement reconnue pour ses compétences professionnelles, sa rigueur et son lumineux sourire. Solveig Godeluck, qui a couvert le secteur des télécommunications pendant cinq ans au service High Tech Médias du quotidien économique Les Echos, a quitté ce poste pour de nouvelles aventures journalistiques, toujours au sein des Echos, où elle suit, depuis peu, les questions sociales. Auteur de plusieurs livres sur l'économie d'internet, cette spécialiste des nouvelles technologies, qui a enquêté sur les stratégies des fonds d'investissement (*Les pirates du capitalisme* - Albin Michel, 2008, avec Philippe Escande), a écrit pour *L'Express*, *Le Point*, et le *Nouvel Observateur*, et a tiré le portrait de femmes polytechniciennes, quitte un secteur " assez combatif, avec des opérateurs très rentre dedans, très actifs ", bref " un secteur où il y a toujours du nouveau et plein de choses à raconter ! ".

Au moment de partir, cette journaliste aussi curieuse qu'enthousiaste a accepté de nous donner sa vision du marché, sa perception du régulateur, et de nous confier quelque uns de ses souvenirs. Coup de chapeau à une journaliste talentueuse.



Durée : 4 min 56
© ARCEP - octobre 2014



ILS ONT DIT ...

" Je souhaite que la désignation du prochain président de l'ARCEP soit le fruit d'un processus public et transparent ". Axelle Lemaire, secrétaire en charge du numérique, au colloque de l'ARCEP, le 9 octobre.



LE CHIFFRE DE LA SEMAINE

7ème

C'est le rang qu'occupe Orange dans le Top 10 mondial des opérateurs télécoms. Réalisé par la GSMA, ce classement des opérateurs mobiles est fondé à la fois sur le nombre de connexions et sur les revenus des opérateurs. Orange devance ainsi les géants américains AT&T et Verizon, mais reste derrière le trio de tête : China Mobile, Vodafone et China Unicom.

Retrouvez toutes les lettres hebdomadaires précédentes [en cliquant ici](#).

Autorité de régulation des communications électroniques et des postes
7, square Max Hymans - 75730 Paris Cedex 15
Téléphone : +33 1 40 47 70 00 - Télécopie : +33 1 40 47 71 98